

Rapport d'activité
2006-2007

UN SERVICE



SOMMAIRE

INTRODUCTION : Mairie-conseils a eu 18 ans en 2007	2
1. INFORMER LES ÉLUS	3
1. Le service de renseignements téléphoniques	3
En 2006	4
En 2007	5
2. La lettre mensuelle <i>En direct de Mairie-conseils</i>	6
3. Le site Internet et la lettre électronique de Mairie-conseils	7
2. ÉCHANGER LES EXPÉRIENCES	8
1. Les réunions téléphoniques	8
2. Les journées d'échanges et de témoignages	10
3. Trois réseaux thématiques	10
3. ACCOMPAGNER LES ÉLUS DANS L'ÉVOLUTION INTERCOMMUNALE DE LEUR TERRITOIRE	12
1. Les journées d'accueil	12
Journées d'accueil centrées sur l'Intercommunalité	13
Journées d'accueil centrées sur le développement territorial	14
Autres modes d'accompagnement	16
2. Les appuis auprès des territoires intercommunaux	17
3. Les interventions auprès des divers partenaires	18
4. EN PARTENARIAT	19
5. PUBLIER	22
Les publications 2006-2007	22
LE SERVICE Mairie-conseils	25
ANNEXE : Liste des territoires accueillis en 2006 et 2007	26



Mairie-conseils a eu 18 ans en 2007

Une manifestation anniversaire a été organisée le 16 octobre 2007 pour fêter les 18 ans du service, en présence d'Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des Dépôts et d'une cinquantaine de présidents ou vice présidents de communautés de communes. A cette occasion, et pour anticiper sur les nouvelles attentes des élus à l'approche des prochains mandats municipaux et intercommunaux, trois débats ont été organisés sur les sujets de préoccupations fortement émergents. Le premier sur les politiques d'aménagement et le rôle des intercommunalités dans la maîtrise du foncier et l'élaboration des documents d'urbanisme ; le second sur la manière de piloter les projets de développement dans leur environnement territorial et le troisième sur le transfert des connaissances et de la culture intercommunales aux nouvelles équipes d'élus issues des scrutins de 2008.

La présentation du bilan de l'activité de Mairie-conseils a permis de rappeler la nature de sa mission d'intérêt général dont l'utilité a été fortement confirmée par le directeur général

Les trois points forts de la période 2006-2007

1. Les intercommunalités arrivant à maturité, les questions posées sont de plus en plus pointues.

Le service de renseignements téléphoniques est né voilà 18 ans, après un sondage réalisé auprès d'un échantillon d'élus de communes rurales, dont la plupart réclamait un lieu d'informations rapide, quotidien, fiable et objectif. La Caisse des Dépôts répondait bien à cette position pour expliquer les textes sans prendre parti et apporter une information solide et neutre aux communes qui avaient peu de moyens humains et financiers.

Dix-huit ans plus tard, 14 400 communes de moins de 3500 habitants et 1989 structures intercommunales ont posé 140 000 questions. La qualité de chaque réponse a été systématiquement contrôlée par un cabinet d'avocats. La principale évolution du dernier mandat 2001-2008 est la complexité des questions intercommunales qui demande des compétences spécialisées, notamment sur le plan juridique ou financier.

2. L'intérêt des élus pour les journées d'accueil ne tarit pas.

Pour accompagner le développement des intercommunalités, les journées d'accueil ou journées d'information et d'échanges, sont toujours une fonction importante et régulière du service. Les élus sont accueillis à Paris, pour s'informer et réfléchir sur leur projet ou sur l'évolution de leur intercommunalité, mais aussi pour l'élaboration de leurs politiques territoriales sur des thèmes particuliers. Elles offrent un temps de recul et de partage de réflexion en petit comité (les élus représentent en moyenne 5 structures intercommunales par journée) entre territoires de régions différentes engagés dans des problématiques similaires.

Les thèmes des journées sont proposés de manière à satisfaire les préoccupations émergentes, souvent en anticipation. Ainsi, durant le dernier mandat, les journées sur les composantes humaines du développement des territoires ont reçu un écho très favorable, (politiques sociales, de l'habitat, de la jeunesse, des relations entre intercommunalités et associations). Egalement les journées sur l'organisation des territoires et notamment l'articulation entre les différents niveaux territoriaux. Enfin, les journées sur l'intérêt communautaire, les transferts de biens liés aux transferts de compétences, l'adaptation de la fiscalité au projet de développement et toutes les questions relatives aux changements de périmètres, (agrandissement, fusion) ont toujours intéressé de nombreux élus.

Suite à ces journées, les élus font régulièrement appel à Mairie-conseils qui intervient dans leur territoire pour les aider à prolonger les réflexions ou engager des démarches de travail, en apportant un appui méthodologique.

3. Un besoin fortement exprimé : les expériences et les réseaux d'échanges

En 2006 et 2007, l'activité d'échanges d'expériences s'est fortement développée. D'une part pour enrichir le contenu des journées d'accueil, par la pédagogie de l'exemple et la possibilité de mettre les élus en relation sur des actions très concrètes. D'autre part pour valoriser les savoir-faire et la manière dont les élus mettent en œuvre leurs compétences. Réunions téléphoniques, mise en ligne d'expériences intercommunales, lettre bimensuelle électronique, journées d'échanges, création de réseaux thématiques enrichissent les réponses apportées aux élus.

Comme depuis 18 ans, Mairie-conseils continuera son action pour le prochain mandat 2008/2014, en restant au service des élus et en adaptant ses sujets et modes d'intervention aux nouvelles préoccupations des territoires.

L'équipe Mairie-conseils



INFORMER LES ÉLUS

La mission d'information de Mairie-conseils consiste principalement à répondre en direct quotidiennement, par téléphone aux questions des élus de toutes les intercommunalités et des communes de moins de 3500 habitants. Aujourd'hui, 1989 structures intercommunales (communautés de communes et d'agglomération, syndicats intercommunaux, territoires de projets) et 14400 communes de moins de 3500 habitants ont utilisé ce service. En tant qu'adhérents à titre gratuit, elles reçoivent la lettre mensuelle En direct de Mairie-conseils.

1. LE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES

Quatre conseillers téléphoniques et trois juristes spécialistes de l'intercommunalité répondent aux questions des élus du lundi au vendredi de 10 h à 19 h.

REFLET DU DERNIER MANDAT DE MAIRES (ANNÉES 2001 À 2007)

Années	Nombre total de questions posées	Part des questions intercommunales
2001	12 021	22 %
2002	9 475	29 %
2003	9 248	29 %
2004	9 276	30 %
2005	10 068	30 %
2006	13 088	26 %
2007	10 454	36 %

La forte augmentation du nombre d'appels en 2006 est due à la campagne d'information réalisée auprès des communes tout au long de l'année.

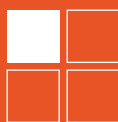
RÉPARTITION DES QUESTIONS EN 2006 ET 2007

	Rappel Total 2005	TOTAL 2006	TOTAL 2007
Questions communales	7 054	9 068	6 621
Questions intercommunales	3 014	4 020	3 833
% de questions intercommunales	30 %	26,34 %	36,7 %
TOTAL	10 068	13 088	10 454

CONTRÔLE QUALITÉ DES RÉPONSES EN 2006 ET 2007

Toutes les questions font l'objet d'un contrôle qualité qui permet d'évaluer le niveau de performance du service et d'apporter, la cas échéant, des rectifications.

Contrôle qualité	Correctes	Fausse ayant fait l'objet d'un rappel	Incomplètes	Incomplètes mais ne nécessitant pas de rappel
En 2006	90 %	0,70 %	2,90 %	6,40 %
En 2007	90,78 %	0,75 %	2,90 %	5,57 %



LE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES EN 2006

L'année 2006 est marquée par une forte croissance des questions intercommunales (en valeur absolue, + 25% par rapport à 2005) en raison des évolutions particulièrement complexes du contexte juridique dans lequel évoluent les groupements (mise en œuvre de nouveaux textes tels que la réforme de la TPU, le nouveau code des marchés publics, la loi sur l'eau, le nouveau code des propriétés publiques...)

Les questions communales 2006

88% des questions se répartissent entre les thèmes suivants :

Intercommunalité	26,3 %
Personnel	8,8 %
Marchés Publics	8,1 %
Urbanisme	7,2 %
Biens Communaux	5,1 %
Etat Civil	4,9 %
Police Administrative	3,9 %
Administration Générale	3,8 %
Divers	3,6 %
Conseil Municipal	2,7 %
Vie Quotidienne	2,4 %
Maire et Adjointes	2,3 %
Voirie	2,2 %
Communication documents administratifs	2,2 %
Législation Funéraire	2,1 %
Affaires Scolaires	2,1 %
...	

Les 12% de questions restantes portent sur les thèmes suivants : Services Publics Locaux, Elections, Finances, Conseiller Municipal, Action en Justice, Contrats, Associations, Fiscalité / Taxes, Responsabilité, Social, Travaux, Ingérence, Environnement, Intervention économique, Culte, Sécurité, Chasse/Pêche, Tourisme, Démocratie Locale, qui représentent chacun de 0,1% à 2%.

Analyse des questions intercommunales 2006

Thèmes de questionnement	Répartition thématique
Compétences	38 %
Finances	24 %
Institutionnel	18 %
Moyens	15 %
Mises en réseaux - expériences	5 %

Compétences : Les trois principaux thèmes de questions sont relatifs à la définition de l'intérêt communautaire dans les communautés de communes (échéance du 13 août 2006), aux nouvelles dispositions sur les parcs éoliens (loi sur les politiques énergétiques de juillet 2005), aux réflexions sur le partage de la compétence PLU et à la loi sur l'eau, qui relance les questions relatives à l'assainissement.

Finances : Dans ce domaine de questions, celles relatives à la fiscalité directe dominent et notamment celles liées aux modalités du dispositif de réforme de la taxe professionnelle et à la généralisation de son plafonnement (article 85 de la loi de finances pour 2006).

Elles portent également sur les mécanismes de révision du montant des attributions de compensation, avec de réelles difficultés d'interprétation des textes, s'agissant des conditions de révision de cette attribution.



A l'origine de nombreux appels, le recours aux fonds de concours et à la possibilité de cofinancement de certaines opérations par les communautés et une ou plusieurs communes-membres (Article 186 loi du 13 août 2004 dérogation aux principes de spécialité et d'exclusivité) ainsi que les taxes et redevances pour services rendus.

Institutionnel : La vie interne et le fonctionnement quotidien des EPCI suscitent toujours autant de questions. L'échéance législative du 13 août 2006 pour finaliser la définition de l'intérêt communautaire a également posé des problèmes quant à la modification des statuts.

Les projets de fusion de communautés de communes mais également les syndicats mixtes et les procédures inhérentes à ces structures ont entraîné de nouvelles questions.

Moyens : A l'origine de 40% des questions dans le domaine des moyens, les nouvelles dispositions du Code de la propriété publique et notamment l'assouplissement des possibilités de transferts des communes vers les EPCI et de cessions entre personnes publiques. Par ailleurs, l'entrée en vigueur du nouveau Code des marchés publics a suscité de nombreuses questions ainsi que les projets de groupements de commandes.

LE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES EN 2007

2007 est la dernière année de la mandature commencée en 2001 et prolongée par décision législative jusqu'en mars 2008 (en raison des élections présidentielles et législatives de 2007). Le nombre total de questions se stabilise autour des valeurs de l'année 2005. On constate que la forte intégration des compétences au niveau intercommunal se traduit par un pourcentage jamais atteint jusque là depuis l'institution des communautés de communes par la loi ATR de 1992 : près de 37% des questions sont de nature intercommunale.

De même, le pourcentage de questions posées par des communes de moins de 3500 habitants sur des problématiques intercommunales atteint 29% pour la première fois.

Les questions communales 2007

89% des questions se répartissent entre les thèmes suivants :

Intercommunalité	29,0 %
Marchés Publics	7,2 %
Urbanisme	7,0 %
Personnel	6,2 %
Biens Communaux	4,5 %
Administration Générale	4,4 %
Etat Civil	4,4 %
Police Administrative	3,6 %
Divers	3,5 %
Elections	3,2 %
Conseil Municipal	3,1 %
Vie Quotidienne	2,3 %
Communication documents administratifs	2,2 %
Législation Funéraire	2,2 %
Maire et Adjoints	2,2 %
Voirie	2,0 %
Finances	2,0 %

Les 11% de questions restantes portent sur les thèmes suivants : Services Publics Locaux, Action en Justice, Contrats, Associations, Fiscalité / Taxes, Responsabilité, Social, Travaux, Ingérence, Environnement, Intervention économique, Culte, Sécurité, Chasse/Pêche, Tourisme, Démocratie Locale, qui représentent chacun de 0,1% à 1,9%.



Analyse des questions intercommunales 2007

Thèmes de questionnement	Répartition thématique
Compétences	38 %
Finances	26 %
Moyens	18 %
Institutionnel	15 %
Mises en réseaux - expériences	3 %

Si la nature des questions demeure très diverse, on constate cependant un fort accroissement des interrogations relatives aux moyens et compétences des EPCI alors que les questions d'ordre financier, fiscal et institutionnel diminuent au fur et à mesure qu'on s'achemine vers la fin du mandat des délégués communautaires.

Compétences : Les questions sont de même type qu'en 2006, notamment en matière d'environnement (politique de l'eau, de l'assainissement, des déchets). On note une recrudescence des questions liées à l'aménagement de l'espace (zones d'aménagement, droit de préemption, SCOT et PLU). Les questions sur le logement et le cadre de vie (PLH OPAH) sont elles aussi en augmentation. Autre domaine de préoccupation : le financement des écoles privées.

Finances : Le cadre financier du développement intercommunal est affecté par les incertitudes pesant sur sa principale ressource, la TPU. Des questions sont dues au manque de lisibilité par rapport à une éventuelle réforme de la fiscalité. Les questions liées aux fonds de concours (mécanismes, règles, limites, procédures) perdurent. Les questions relatives au reversement de fiscalité entre communes et communautés et entre communautés augmentent. De même, celles liées aux subventions aux associations (principes, conditions, limites).

Moyens : Les mêmes constats qu'en 2006 peuvent être faits, les marchés publics et les achats groupés, suscitant toujours autant de questions. Parmi les autres thèmes dominants, les questions liées au patrimoine des EPCI, aux transferts de biens et aux emprunts et contrats y afférents ainsi que celles relatives aux procédures d'acquisition, de cession et de location.

Institution : La diminution des questions constatée dans ce domaine est peut-être due à l'expérience acquise par les élus durant le mandat qui arrive à son terme. Les principales questions portent sur les règles applicables au fonctionnement des assemblées délibérantes. Des questions relatives à la communication s'expliquent par les échéances électorales de 2007 et l'approche des municipales de 2008.

Comme en 2006, les projets de fusion de communautés de communes mais également des syndicats mixtes (conséquence de la création de nombreux syndicats mixtes) et les procédures inhérentes ont entraîné de nouvelles questions (discordances de périmètre et de compétences entre syndicats et communautés, superposition de structures génératrices de complexité institutionnelle).

2. LA LETTRE MENSUELLE *EN DIRECT DE MAIRIE CONSEILS*

La lettre mensuelle *En direct de Mairie-conseils* : 11 numéros par an envoyés aux élus en 2006 et en 2007

Les élus des communes et groupements de communes qui posent des questions au service de renseignements téléphoniques reçoivent tous les mois la lettre *En direct* (11 numéros par an). Elle apporte une réflexion sur un sujet lié à l'actualité intercommunale ou territoriale ou une analyse, une méthode de travail, des résultats d'enquêtes ou de recherches intéressant les territoires.

Elle présente le témoignage du maire d'une commune rurale et une réalisation intercommunale. Une rubrique est consacrée aux réponses juridiques à des questions d'actualité communale ou intercommunale. La lettre an-



nonce l'agenda des Journées d'accueil, les dates et thèmes des réunions téléphoniques et fait part des dernières publications en ligne.

En 2006 et 2007, la lettre a servi de support à des suppléments d'information :

- calendriers des journées d'accueil
- appel à témoignage pour les expériences communales
- enquêtes de satisfaction
- enquêtes thématiques.

3. LE SITE INTERNET www.mairieconseils.net

En Mai 2006, lancement de nouvelles fonctionnalités sur le site www.mairieconseils.net

Réorganisation de la navigation sur le site selon quatre rubriques, *Services, Outils, Expériences et Publications* et offre de nouvelles fonctionnalités.

- Les utilisateurs du Service de renseignements téléphoniques peuvent poser leur question en ligne (la réponse étant toujours apportée par téléphone).
- Les thèmes et les dates des journées d'accueil y sont annoncés et les inscriptions peuvent se faire en ligne. De même pour les réunions téléphoniques.
- La rubrique Publication permet de télécharger ou de commander les publications.
- La rubrique Expériences présente un grand nombre de réalisations mises en œuvre par diverses collectivités et EPCI. De mai 2006 à décembre 2007, elle s'est enrichie de 240 expériences nouvelles. Mairie-conseils s'astreint à une déontologie qui consiste à ne publier que des actions réalisées et des textes validés au préalable par les équipes (élus et techniciens) qui les ont mises en œuvre.

Le site Mairie-conseils donne également accès au site www.solidaires.com qui héberge le logiciel de simulation de la fiscalité directe locale des EPCI à fiscalité propre.

LA LETTRE ÉLECTRONIQUE DE MAIRIE-CONSEILS : pour valoriser les expériences intercommunales mises en ligne

Depuis le 20 septembre 2007, le premier et le troisième jeudi de chaque mois, Mairie-conseils propose aux territoires de son réseau une lettre électronique qui, en lien direct avec le site www.mairieconseils.net donne à découvrir notamment les dernières expériences intercommunales. Cette lettre est envoyée à environ 1300 destinataires, ce chiffre étant amené à évoluer, en fonction des parrainages et des inscriptions.

ACCÈS À L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE FORMATION POUR LES ÉLUS

L'annuaire des organismes agréés par le Conseil national de la formation des élus locaux est accessible sur les sites www.mairieconseils.net, www.localtis.info et sur le site de l'AMF www.amf.asso.fr.

Ce service a été créé en 2007 à l'initiative conjointe de la Caisse des Dépôts, service Mairie-conseils et de Mairie 2000 (Association des Maires de France). Il présente les coordonnées et l'offre de 165 organismes, classés par département et par thèmes de formation. Toutes les informations ont été fournies par les organismes agréés et seront actualisées en permanence. L'AMF et la Caisse des Dépôts souhaitent ainsi offrir aux élus locaux un repérage rapide et simplifié de l'ensemble de l'offre de formation.



2 ÉCHANGER LES EXPÉRIENCES

Pour apporter aux élus intercommunaux des références et des exemples sur des actions mises en oeuvre par d'autres territoires, Mairie-conseils propose divers services : des réunions téléphoniques, des journées d'échanges et de témoignages, des réseaux thématiques.



1. LES RÉUNIONS TÉLÉPHONIQUES

Pour favoriser les échanges entre territoires ou pour expliciter des points juridiques récurrents, Mairie-conseils organise des réunions téléphoniques.

LES RÉUNIONS TÉLÉPHONIQUES D'ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES

En 2006 et 2007, **297 territoires, en majorité des communautés de communes**, se sont inscrits à une ou plusieurs des 19 réunions téléphoniques pour entendre le témoignage d'élus (présidents ou vice-présidents) et de techniciens chargés des réalisations intercommunales.

En 2006, 151 territoires se sont inscrits aux réunions suivantes :

- Economie (décembre 2006) : Les Services aux entreprises de Cap Cidéral (22).
- Economie (novembre 2006) : Les Jeudis économiques de la C. de c. Au Pays de La Roche aux Fées (35).
- Relations Communes/Communauté (septembre 2006) : La coopération entre le personnel administratif des communes et de la C. de c. du canton de Rumilly (74).
- Economie (juin 2006) : L'hôtel d'entreprises de la C. de c. de la Vallée de la Sauer (68)
- Gens du voyage (juin 2006) : Accueillir des gens du voyage responsables de leur emplacement, C. de c. Loir et Bercé (72).
- Habitat : (Mai 2006) L'OPAH à volets environnementaux de la C. de c. des Vallons d'Anizy (02)
- Eolien (avril 2006) : La charte territoriale d'implantation éolienne de la C. de c. de la région d'Audruicq (62)
- Insertion (Mars 2006) : Dans la C. de c. du Seignanx, la SCIC Landes (40) permet à des jeunes de créer de nouveaux services
- Santé (février 2006) : La maison médicale pluridisciplinaire de la C. de c. du Carrefour des Quatre Provinces (23).

En 2007, 146 territoires se sont inscrits aux réunions suivantes :

- Petite enfance (décembre 2007) : La C. de c. du Vexin (95) crée un Réseau d'Assistantes Maternelles.
- Information (novembre 2007) : Ensemble dans le Beaufortain, magazine territorial écrit par tous les acteurs (74).
- Urbanisme (octobre 2007) : Le PLU intercommunal du Cap Corse.
- Culture (septembre 2007) : La politique culturelle intercommunale de la C. de c. de l'Ernée (53), bibliothèques et écoles de musique.
- Tourisme (juillet-août 2007) : Du Syndicat d'Initiatives à l'Office de Tourisme...la C. de c. du pays de Bécherel (35) se professionnalise.
- Bois Energie (juin 2007) : La SCIC* Bois-Bocage-Energie de la commune de Chanu et de la C. de c. du Bocage Athisien (61)
- Services à la population (mai 2007) : Les POM'S de la C. de c. du Massif de Mouthoumet et de l'Association de Développement des Hautes Corbières (11).
- Jeunesse (avril 2007) : Les « Été Jeunes » de la C. de c. Cœur de Gascogne (32)
- Transport (mars 2007) : TaxiVal, le transport à la demande de la C. de c. du canton de Villé (67).
- Economie (janvier 2007) : La C. de c. Entre l'Alène et la Roche (58) facilite la transmission d'entreprise.



LES RÉUNIONS TÉLÉPHONIQUES SUR L'ARTICULATION DES PROJETS ÉCONOMIQUES TERRITORIAUX

Ce cycle d'échanges et de réflexion proposé par Mairie-conseils a été suivi par 36 territoires.

Au-delà des questions juridiques, la réalité économique appelle des échelles d'intervention différentes. Chaque intercommunalité se voit donc amenée à conduire sa politique économique en tenant compte de celles de territoires voisins et de territoires plus vastes.

A partir de témoignages d'intercommunalités ayant développé des projets économiques intercommunautaires et ayant inscrit leur projet économique dans celui de collectivités plus grandes, ces réunions téléphoniques permettent aux participants d'échanger sur les modalités d'action possibles sur leur territoire. Des intervenants ont contribué aux débats par des apports d'information et de méthode et par le rappel du cadre juridique actuel.

Trois réunions téléphoniques en 2007 :

- Le 15 novembre, avec le pays Bièvre Valloire (38) et les communautés de communes qui le constituent, sur la complémentarité de leurs actions
- Le 20 novembre, avec la communauté de communes de la Lomagne-Gersoise (32) sur son schéma de développement économique
- Le 29 novembre, avec le Pays Lauragais (11) sur la charte de qualité de ses zones d'activités.

LES RÉUNIONS TÉLÉPHONIQUES JURIDIQUES

En 2006 et 2007, 180 territoires ont participé à une ou plusieurs des neuf réunions téléphoniques juridiques.

Constatant que certaines questions posées au service de renseignements téléphoniques étaient récurrentes, des réunions téléphoniques ont été organisées pour mieux répondre à la demande.

- Comment définir l'intérêt communautaire ? (2 réunions en 2006)
En partenariat avec le Groupe Caisse d'Épargne, Mairie-conseils a proposé deux réunions téléphoniques juridiques sur ce thème aux élus et techniciens des communautés de communes et d'agglomération de son réseau.
38 territoires, en majorité des communautés de communes, ont participé à l'une de ces deux réunions.
- Relations entre une communauté et des associations (2 réunions en 2006)
Subvention des associations en fonction des compétences de l'EPCI, relations contractuelles et risques juridiques, avec la contribution d'un avocat de droit public.
36 territoires, en majorité des communautés de communes, ont participé à l'une de ces deux réunions.
- Les modalités juridiques des transferts de biens liés aux transferts de compétences entre communes et communautés de communes ou d'agglomération (1 réunion en 2007)
Domanialité publique et conséquences juridiques des transferts de biens liés aux transferts de compétences, avec la contribution d'une spécialiste du droit Public et de la domanialité publique.
28 territoires, en majorité des communautés de communes ont participé à cette réunion.
- Les aspects juridiques des relations entre communes et communautés (2 réunions en 2007)
En partenariat avec l'ADCF, Introduction sur le cadre juridique des liens entre communes et communautés, les règles introduites par la loi du 13 août 2004 les prestations de services, la mutualisation des services, les fonds de concours, etc.
42 territoires ont participé à l'une de ces deux réunions.
- Les aides des communautés aux entreprises (2 réunions en 2007)
Introduction sur le cadre juridique des aides aux entreprises par un avocat de droit public.
Les règles en vigueur sur l'immobilier d'entreprises, aides financières, matérielles, garanties d'emprunts, et le lien avec les statuts des communautés.
36 territoires ont participé à l'une de ces deux réunions.



2. LES JOURNÉES D'ÉCHANGES ET DE TÉMOIGNAGES

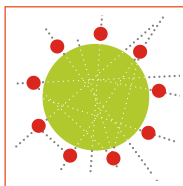
TERRITOIRES ÉNERGIE CLIMAT

27 et 28 juin 2006 : Séminaire organisé par l'IFORE (Institut de formation à l'environnement du ministère de l'Ecologie et du Développement durable) et Mairie-conseils.

Le séminaire s'est déroulé dans le pays des Mauges (49), alors très engagé sur une gamme de réalisations diversifiées. Il a permis une présentation de la problématique du changement climatique, des secteurs émetteurs de gaz à effet de serre et une approche des possibilités offertes par les énergies renouvelables. L'action du pays des Mauges a été présentée : bilan carbone, bois-énergie, schéma éolien, projet de marché carbone local. L'action du pays de Haute Mayenne sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables : programme ATENEE, espace info énergie, achat groupé de panneaux solaires, formation au développement durable, construction HQE. Un débat s'est tenu sur les perspectives et le rôle de l'intercommunalité.

Il a réuni une vingtaine de territoires ainsi que des représentants de DIREN et DDE de diverses régions et départements.

Suite à ce séminaire et grâce aux dossiers pédagogiques élaborés à cette occasion (notamment le DVD sur les politiques énergétiques du Pays des Mauges et du Pays de Haute Mayenne) des journées d'accueil ouvertes aux communautés de communes, aux Pays et aux Parcs naturels régionaux ont pu être organisées (cf page 15) en 2006 et en 2007.



CROISER LES COMPÉTENCES, CROISER LES EXPÉRIENCES

Depuis 2004, tous les ans en décembre, Mairie-conseils invite les intercommunalités de son réseau à participer à une journée d'échanges autour de structures intercommunales invitées à témoigner dans des ateliers, chaque participant pouvant participer à deux ateliers consécutifs le matin, un temps d'apport méthodologique et de débat étant réservé à l'après-midi.

En 2006, le thème était TERRITOIRES ENERGIES CLIMAT, le rôle des intercommunalités (14 ateliers, 120 personnes venues de 70 structures intercommunales).

En 2007, le thème était LES SERVICES AUX PUBLICS, le rôle des intercommunalités (15 ateliers et 120 personnes venues de 65 structures intercommunales).

Tous les témoignages présentés par les élus sont mis en ligne dans la rubrique Expériences du site Mairie-conseils.

3. TROIS RÉSEAUX THÉMATIQUES

En 2006 et 2007, préparation et création du réseau Jeunesse et Intercommunalité

Une expérimentation a été menée par Mairie-conseils en 2006 sur la construction de politiques jeunesse intercommunales avec trois communautés de communes : En Terres Vives, 18 ; Pays de l'Hermitage, 26 ; Braconnette et Charente, 16. Elle a suscité l'intérêt d'autres territoires et des journées d'accueil ont été organisées.

De même, un séminaire organisé le 29 novembre 2006 a contribué à la réflexion sur les actions des communautés de communes dans le domaine de la jeunesse, notamment grâce aux témoignages du Conseil général et de la CAF de Savoie et de l'association Savoie Vivante, révélant une forte attente de la part des élus.

Mairie-conseils a donc décidé de créer et d'animer un réseau qui se donne pour mission :

- La publication de fiches de présentation des territoires membres.
- La réalisation de trois lettres électroniques d'information par an (la lettre n°1 est parue en septembre 2007. La seconde a été envoyée en janvier 2008 aux 45 membres du réseau Jeunesse).

- L'organisation de trois réunions téléphoniques par an pour présenter des expériences de communautés de communes, relatives à la jeunesse.
- L'organisation d'une journée annuelle d'échanges thématiques (la première a eu lieu en janvier 2008 sur le thème des partenariats entre les communautés de communes et les conseils généraux, en partenariat avec l'Assemblée des départements de France).

En 2007, création du réseau CIAS dans le cadre du partenariat avec l'UNCCAS

Suite au recensement des CIAS, réalisé en janvier 2007 par Mairie-conseils et l'UNCCAS, dans le cadre de leur convention, 235 structures se sont signalées (dont 116 CIAS existants) et la majorité était intéressée par un réseau d'échanges sur les modalités de lancement et de fonctionnement des CIAS, de partage des pratiques, d'accès aux documents produits par les uns et les autres, dans un cadre spécifique qui développe des solidarités entre elles.

Mairie-conseils, en accord avec l'UNCCAS, a confié l'animation du réseau au Réseau IDEAL, chargé d'organiser les échanges et de mutualiser les informations, sur le site www.reseau-cias.net.

Lancé en mars 2007, ce réseau s'est ouvert à plus de 360 utilisateurs (CIAS, Syndicats intercommunaux, communauté de communes et d'agglomération). Depuis, plus de 100 questions ont été posées sur le forum du site, qui ont donné lieu à deux fois plus de réponses. La bibliothèque s'est enrichie d'une centaine de documents (règlements intérieurs, plaquettes de présentation, questionnaires de satisfaction...).

En 2007, le réseau a organisé trois rencontres techniques :

- Le 24 mai, sur l'impact de la création d'un CIAS sur le territoire intercommunal.
- Le 2 octobre, sur les partenariats avec le conseil général et le tissu associatif.
- Le 4 décembre 2007, sur la place des usagers et la participation des habitants dans le développement social local / Pertinence de la création d'un CIAS.

Une news letter est envoyée régulièrement aux participants.

En 2007, création du réseau Paysage rural : vers un urbanisme durable

Depuis plus de dix ans, Mairie-conseils accompagne les intercommunalités qui souhaitent élaborer des politiques en faveur du paysage. Ce sujet prenant de plus en plus d'importance dans les opérations d'aménagement, l'initiative a été prise de créer un réseau d'échanges.

En 2007, tous les territoires ayant travaillé avec Mairie-conseils sur le paysage (journées d'accueil, Etats Généraux du Paysage, cf. page 21) ont été invités à y participer. Ce réseau s'adresse aux élus et aux techniciens des communautés, des pays, des PNR et des territoires de SCOT, chargés de la gestion de l'espace et de l'urbanisation.

Objectifs du réseau : partager les savoir faire, échanger sur les problématiques communes, organiser l'entraide mutuelle, alimenter les réflexions et progresser dans l'intégration des questions de paysage et d'urbanisme durable pour mieux maîtriser l'aménagement et la gestion urbaine.

Pour animer ce réseau Mairie-conseils est assisté d'un groupe de pilotage et de deux experts indépendants qui ont une grande expérience dans les domaines de l'urbanisme, du paysage, du patrimoine et de l'animation.

Un groupe de partenaires (institutionnels, associatifs, territoires avancés sur la problématique) relaie et fait connaître les travaux issus de l'activité du réseau, apporte des références de pratiques innovantes, des éléments de réponses appropriés et fournit des contributions sur les thématiques abordées.

Un groupe de 45 territoires s'est constitué en 2007, sur la base du volontariat et de l'engagement à contribuer de façon active à la vie du réseau. Une première rencontre du réseau s'est tenue le 22 janvier 2008 sur le thème « Existe-t-il un urbanisme rural durable ? ».



3 ACCOMPAGNER LES ÉLUS DANS L'ÉVOLUTION INTERCOMMUNALE DE LEUR TERRITOIRE

Pour assurer sa mission d'appui au développement de l'intercommunalité Mairie-conseils organise des journées d'accueil thématiques. Ces journées sont proposées aux élus des structures intercommunales, pour les accompagner dans leur réflexion et apporter des réponses à leurs questions en se basant sur un dossier pédagogique et sur des expériences conduites par d'autres groupements de communes. Les thèmes des journées d'accueil sont proposés en fonction des évolutions législatives et des préoccupations montantes des territoires.

1. LES JOURNÉES D'ACCUEIL DE MAIRIE-CONSEILS

En 2006 : 30 journées d'accueil pour accueillir 160 territoires.

En 2007 : 29 journées d'accueil pour accueillir 156 territoires.

(Cf. tableaux de tous les territoires reçus en 2006 et 2007 en annexe pages 26 à 31).

EN 2006	nbre de journées	nbre de territoires
JOURNÉES D'ACCUEIL CENTRÉES SUR L'INTERCOMMUNALITÉ		
Transfert de compétences et intérêt communautaire	4	30
Animation de la réflexion sur l'analyse financière intercommunale	3	13
Transferts de biens liés aux transferts de compétences	2	4
Fusion de communautés de communes	2	7
TPU et fiscalité mixte	2	11
Relations communes et communautés de communes	1	4
TOTAL	14	69
JOURNÉES D'ACCUEIL CENTRÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES		
Habitat et territoire	1	2
Centre social et intercommunalité	2	12
Centre intercommunal d'action sociale - CIAS	3	14
Pays et agglomération	1	3
Articulation intercommunalité et pays	2	12
SCOT, PLU, paysage et qualité urbaine	3	15
Syndicats mixtes	2	15
Territoires, énergie, climat	2	8
TOTAL	16	91
EN 2007		
JOURNÉES D'ACCUEIL CENTRÉES SUR L'INTERCOMMUNALITÉ		
Animation de la réflexion sur l'analyse financière intercommunale	2	10
Transferts de biens liés aux transferts de compétences	3	20
Fusion de communautés de communes	2	8
TPU et fiscalité mixte	2	9
Relations communes et communautés de communes	2	12
Relations juridiques communautés et associations	1	5
TOTAL	11	64
JOURNÉES D'ACCUEIL CENTRÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES		
Habitat et territoire	1	3
Jeunesse et intercommunalité	4	21
Centre socio-culturel et intercommunalité	3	7
Centre intercommunal d'action sociale - CIAS	3	15
Articulation intercommunalité et pays	2	13
Intercommunalité et urbanisme	1	8
Syndicats mixtes	2	15
Territoires, énergie, climat	1	11
TOTAL	17	92



THÈMES DES JOURNÉES D'ACCUEIL CENTRÉES SUR L'INTERCOMMUNALITÉ

Transfert de compétences et intérêt communautaire

En 2006 : 4 journées - 30 structures intercommunales accueillies

Journée destinée aux élus qui souhaitent définir ou redéfinir le partage des compétences entre communes et communautés et réfléchir sur l'intérêt communautaire. Elle permet de mettre en évidence l'exigence que requiert la rédaction des statuts pour délimiter les compétences communautaires, notamment pour les communautés souhaitant bénéficier d'une DGF bonifiée.

La journée s'appuie sur les textes, notamment sur la loi du 13 août 2004 qui donne un délai (18 août 2006) pour définir l'intérêt communautaire et sur de nombreux exemples de rédaction puisés dans les statuts des communautés de communes et d'agglomération.

Animation de la réflexion sur l'analyse financière intercommunale

En 2006 : 3 journées - 13 structures intercommunales

En 2007 : 2 journées - 10 structures intercommunales

Journée destinée aux élus des communautés de communes qui se préoccupent aujourd'hui de l'évolution de leur capacité financière face à la montée en puissance des projets liés à l'exercice de leurs compétences.

La journée donne les éléments de la réflexion prospective pour les prochaines années compte tenu des compétences et de la fiscalité choisies. Elle s'appuie sur les ratios publiés et fait le lien avec les finances des communes-membres.

NOUVEAU EN 2006 Transferts de biens liés aux transferts de compétences

En 2006 : 2 journées - 3 structures intercommunales

En 2007 : 4 journées - 20 structures intercommunales

La mise en œuvre des transferts de biens suit le transfert des compétences des communes à la communauté, ce qui nécessite de nombreux actes. Cette journée est destinée à rappeler les principes juridiques de ces transferts (modalités de la mise à disposition ou de la vente), à préciser les conséquences comptables et financières et l'ensemble des actes nécessaires.

NOUVEAU EN 2006 Fusion de communautés de communes

En 2006 : 2 journées - 7 structures intercommunales

En 2007 : 2 journées - 8 structures intercommunales

Cette journée s'adresse aux élus qui envisagent l'agrandissement du périmètre de leur EPCI par fusion d'EPCI existants. La loi du 13 août 2004 propose un mécanisme juridique pour la fusion, qui sera explicité en détail. Seront notamment étudiées les modalités juridiques, l'harmonisation des compétences et la restitution éventuelle des compétences et des moyens financiers aux communes, la fiscalité et la DGF avec la nouvelle version du logiciel Solidaires qui permet de simuler les fusions.

TPU et fiscalité mixte - Mise en œuvre, calcul des transferts de charges et dotation de solidarité

En 2006 : 2 journées - 11 structures intercommunales

En 2007 : 2 journées - 9 structures intercommunales

Cette journée s'adresse aux communautés de communes qui optent pour la TPU dès la première année, ou pour celles, déjà existantes, qui changent de fiscalité. Sont étudiés les mécanismes de la TPU, les étapes du raisonnement, les conséquences sur les budgets des communes et sur les différentes catégories de contribuables de la TP, le calcul de la DGF, la nécessité ou non d'opter pour la fiscalité mixte et à quelle échéance. Sont examinées les modalités d'évaluation des transferts de charges. Des exemples permettent d'enrichir le contenu pédagogique.

NOUVEAU EN 2006 Relations communes et communautés de communes

En 2006 : 1 journée - 4 structures intercommunales

En 2007 : 2 journées - 12 structures intercommunales



La montée en puissance des communautés à fiscalité propre nécessite d'inventer de nouveaux liens entre les deux niveaux territorial : la commune et la communauté et les relations entre élus municipaux et élus communautaires, personnel communal et communautaire, entre la communauté et la population. La pédagogie s'appuie sur des exemples de territoire qui ont commencé à développer outils et initiatives.

NOUVEAU EN 2007 Relations juridiques communautés et associations **1 journée - 5 structures intercommunales**

Journée conçue pour mieux répondre aux interrogations des élus sur les relations des communautés de communes avec les associations locales. Elle permet aux élus d'exposer le contexte de leur intercommunalité et de ses relations actuelles avec les associations locales et d'échanger sur cette problématique. Des réponses sont apportées en particulier sur les liens juridiques et financiers, sur les relations contractuelles (conventions d'objectifs, marchés publics, délégation de services publics) et sur les risques juridiques (gestion de fait, délit de favoritisme, prise illégale d'intérêt...).

THÈMES DES JOURNÉES D'ACCUEIL CENTRÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

NOUVEAU EN 2006 Habitat et territoire **2006 : 1 journée - 2 structures intercommunales** **2007 : 1 journée - 3 structures intercommunales**

A travers les lois récentes, le code de l'urbanisme définit un nouveau contexte pour les communautés de communes dans l'exercice de compétences liées à l'aménagement de l'espace et au logement. La journée est destinée élus qui souhaitent développer une politique de l'habitat prenant en compte le logement, la maîtrise foncière, l'offre de services et l'évolution démographique.

Centre social et intercommunalité **2006 : 2 journées - 12 structures intercommunales** **2007 : 3 journées - 7 structures intercommunales**

Les communautés sont de plus en plus nombreuses à exercer des compétences dans le domaine social. La journée est destinée aux élus qui veulent bâtir un travail concerté où Centre social et communauté de communes sont partenaires du projet de développement social.

Centre intercommunal d'action sociale - CIAS **2006 : 3 journées - 14 structures intercommunales** **2007 : 3 journées - 15 structures intercommunales**

Enrichir la vie sociale d'un territoire contribue directement à son développement : comment favoriser la réflexion intercommunale des élus et des partenaires de l'action sociale ? Faut-il créer un CIAS ? A partir de l'expérience de groupements, une démarche de travail est proposée durant cette journée organisée dans le cadre de la convention entre l'Union nationale des CCAS et Mairie-conseils.

Pays et agglomération **2006 : 1 journée - 3 structures intercommunales**

La plupart des pays sont dans l'aire d'attraction d'une agglomération, incluse ou non dans leur périmètre. La recherche d'une articulation entre pays et agglomération est essentielle pour maîtriser les expansions urbaines et traiter des enjeux communs (eau, déchets, habitat, loisirs de proximité, agriculture, transport et déplacement, éducation et culture...). La mise en œuvre d'un SCOT permet de poser les questions de ces complémentarités. La journée est consacrée à identifier les enjeux de coopération et à définir des démarches permettant de concrétiser cette articulation.



Articulation intercommunalité et pays

2006 : 2 journées - 12 structures intercommunales

2007 : 2 journées - 13 structures intercommunales

L'intégration des communautés de communes dans la mise en œuvre des projets de pays est un facteur essentiel de compréhension et de complémentarité entre ces deux échelons de nature différente. Le pays permettant d'étoffer les actions des communautés de communes et d'organiser la mutualisation de leurs moyens. La journée permet de s'informer et d'échanger sur la mise en œuvre des contrats de pays, les liens et l'articulation entre les communautés de communes, le pays et le conseil de développement.

SCOT, PLU, Paysage et qualité urbaine, quels rôles pour l'intercommunalité ?

2006 : 3 journées - 15 structures intercommunales

L'intitulé de cette journée en 2007 était Intercommunalité, paysage et urbanisme

2007 : 1 journée - 8 structures intercommunales

Face aux difficultés liées à la maîtrise de l'expansion urbaine, de la consommation foncière et des risques de banalisation de la gestion de l'espace, le regard sur cadre paysager et la qualité urbaine peuvent éclairer l'élaboration et la mise en œuvre des SCOT et des PLU. La journée présente la lecture paysagère comme un moyen pour comprendre l'organisation de l'espace et visualiser les projets en permettant le dialogue entre des acteurs porteurs d'intérêts différents.

Territoires, énergie, climat

2006 : 2 journées - 8 structures intercommunales

2007 : 1 journée - 11 structures intercommunales

Ces journées s'adressent aux communautés, aux Pays et PNR. L'objectif est d'inciter chaque territoire à lancer ou à développer une politique en faveur des économies d'énergie, des énergies renouvelables et des réductions d'émission de gaz à effet de serre. De nombreux exemples sont présentés. Ces journées d'accueil font suite à la réflexion engagée avec l'IFORE et au séminaire de juin 2006 dans le pays des Mauges, cf. page 10.

NOUVEAU EN 2007 Jeunesse et intercommunalité

2007 : 4 journée - 21 structures intercommunales

Après avoir mené une expérimentation sur le territoire de trois communautés de communes, Mairie-conseils propose cette nouvelle journée d'accueil sur le thème des politiques jeunesse. De l'enfant au jeune adulte pour l'éducation, les loisirs, la formation l'accès à l'emploi et au logement, quel est le rôle des communautés de communes : comment développer des partenariats avec les acteurs associatifs et institutionnels, quel travail mener avec les conseils généraux dans le cadre de leurs compétences ? Durant cette journée, Mairie-conseils propose une démarche de travail visant à aborder, dans sa globalité, l'approche ou l'approfondissement d'une politique intercommunale dédiée à la jeunesse.

Syndicats mixtes

2006 : 2 journées - 15 structures intercommunales

2007 : 2 journées - 15 structures intercommunales

Le syndicat mixte, structure de gestion « supra-intercommunale » se généralise, mais chaque situation nécessite d'adapter les règles de fonctionnement aux objets qui lui sont confiés. La journée permet de passer en revue les règles de création et de fonctionnement des syndicats mixtes et les spécificités des situations. Les articulations avec les autres structures territoriales, communautés de communes, communautés d'agglomérations et autres territoires sont également étudiées.

Depuis 1998, Mairie-conseils a approfondi sa compétence sur le syndicat mixte, notamment avec l'un des juristes attachés au service de renseignements téléphoniques, auteur de l'ouvrage de base *Le syndicat mixte, un outil modulable au service de l'intercommunalité*, suivi d'autres ouvrages, notamment *Le syndicat Mixte, 125 questions/réponses*, actualisé en 2006. Depuis, le service a apporté cette compétence spécifique dans les partenariats noués avec la Fédération des PNR et le Réseau des Grands Sites de France (cf. pages 23-24 et 25).



AUTRE MODE D'ACCOMPAGNEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des enquêtes pour approfondir les pratiques intercommunales

En 2006, Mairie-conseils a mené neuf entretiens exploratoires avec six communautés de communes, un pays et deux communautés d'agglomération, afin d'approfondir les questions relatives au développement économique. Ce travail d'écoute des élus et des techniciens a permis d'identifier des besoins et de mettre au point des journées d'échanges entre territoires.

Les intercommunalités enquêtées : C. de c. Seuil-Charente-Périgord, 16 ; C. de c. Rhône Valloire, 26 ; Loches Développement, 37 ; C. de c. de Loiron, 53 Communautés de communes Saint Amarin, 68 ; C. de c. de la Vallée de la Nièvre, 80 ; Communauté d'agglomération du Maconnais Val de Saône 71 ; Communauté d'agglomération de Poitiers, 86 ; Pays du Val de Lorraine, 54.

Des journées d'échanges et un cycle de réunions téléphoniques

En 2007, Mairie-conseils a proposé aux intercommunalités de son réseau deux journées d'échanges et un cycle de réunions téléphoniques.

Une première journée sur le thème **Territoires et réseaux d'accueil des créateurs d'entreprises et des nouveaux actifs ruraux** s'est tenue le 25 janvier 2007. Des apports méthodologiques sur l'accompagnement des créateurs et l'accueil de nouveaux actifs (intervention du collectif Ville-Campagne) ont ponctué la présentation de plusieurs expériences.

Une seconde journée sur le thème **Intercommunalités et construction d'une offre territoriale** a eu lieu 20 mars. Divers témoignages ont intéressé les intercommunalités qui aménagent et gèrent des zones d'activité de manière réactives et professionnelle et souhaitent **appréhender les autres facteurs qui favorisent l'accueil d'entreprises**.

Sur le thème **Articulation des projets économiques territoriaux**, un cycle de réunions téléphoniques a été proposé (cf. page 9).

La publication du panorama des aides locales aux entreprises, à destination des intercommunalités

Bien que la compétence Développement économique soit statutairement obligatoire pour les communautés, ces dernières l'ont inégalement investie. Dans certains territoires, les équipements structurants et les services à la population ont mobilisé toutes les énergies tandis que dans d'autres, la nécessité de faire face à des pertes d'emplois massives a contraint à rechercher rapidement de nouvelles implantations d'entreprises. Le contexte national, marqué par le repositionnement de l'Etat et sa volonté de limiter la dépense publique mais également marqué par l'accroissement des demandes sociales et le développement économique devient une préoccupation majeure des élus locaux qui aspirent à des retombées fiscales et d'emploi local, mais aussi en termes de services à la population et plus largement d'attractivité.

Mairie-conseils a publié le *Panorama des aides locales aux entreprises* qui présente les possibilités d'intervention économique des intercommunalités, dans ce champ de plus en plus règlementé, notamment par la Commission européenne, où les acteurs sont multiples et les compétences partagées, où les entreprises elles mêmes sont d'une extrême diversité. A partir d'une lecture transversale du droit, il donne une vue d'ensemble sur des textes juridiques et apporte aux élus des intercommunalités une vision de la place que leurs actions peuvent prendre dans ce paysage. Ce document a été très bien accueilli par les intercommunalités qui ont été très nombreuses à le commander ou à le consulter en ligne.

Deux réunions téléphoniques juridiques ont été organisées en 2007 sur les aides des communautés aux entreprises suite à la publication du panorama (cf. page 9).

Un groupe de travail sur les politiques d'accueil (cf. page 21).



3. LES APPUIS AUPRÈS DE TERRITOIRES INTERCOMMUNAUX

Pour chacun de ses déplacements en région, Mairie-conseils informe les directeurs régionaux de la Caisse des Dépôts, afin qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, y participer ou se faire représenter.

Au-delà des journées d'accueil, les chargés de mission de Mairie-conseils participent à l'animation de réunions à la demande des structures intercommunales qui y ont participé ou qui sont engagées dans des démarches thématiques. Le service intervient également dans des colloques, des journées de formation sur l'intercommunalité.

Ainsi, en 2006 et 2007, Mairie-conseils a effectué des déplacements dans les structures suivantes.

Structures ayant participé à une journée d'accueil

Déplacements en 2006

- Syndicat Mixte : dans le Pays Autunois, 71.
- Analyse financière : dans les C. de c. des 3 Vallées, 54 ; de Garonne Canal, 82 ; de Vienne Glane, 87 ; des Sorgues du Comtat, 84.
- Fusion : dans les C.de c. de Monestier de Clermont et Clelles, 38 ; du Jura entre Serre et Chaux, 39.
- Création d'une communauté de communes : mission dans un secteur de 14 communes isolées du Tarn et Garonne.
- Intercommunalité et Pays : dans le Pays de Haute Mayenne, 53.
- Intérêt communautaire : dans les C. de c. les Gués de l'Yerre 77 ; de la Campagne Gâtinaise, 77 ; du Pays Mellois, 79 et du Syndicat Mixte des Vosges, 88.
- TPU : dans les C. de c. de Fiumorbu, 20 ; de St Mère L'Eglise, 50 ; du Toulinois, 54 ; des 3 Vallées, 54.
- Transfert de charges : dans les C.de c. des 4 Provinces, 23.
- Transfert de compétences : dans la C. de c. du Montbardois, 21.
- Urbanisme et Paysage : dans le Pays de Beauce, 28.

Déplacements en 2007

- Eolien : dans le PNR des Volcans d'Auvergne et le PNR du Livradois Forez, 63.
- Fusion : dans les C. de c. de Monestier de Clermont et de Clelles, 38 ; de la Vallée de la Sauer et de Pechelbronn, 67 ; du Beaujolais-Saône-Pierre Dorées, 69.
- TPU : dans les C. de c. du pays Crestois, 26 ; des Coteaux Macariens, 33 et des 2 Helpes, 62.
- Transferts de charges : dans la C. de c. des 4 provinces, 23.

Structures souhaitant engager une démarche de Développement social suite à une journée d'accueil

En 2006, déplacements dans les structures suivantes : C.de c. de Libourne, 33 ; C.de c. Pays de Lunel, 34 ; C.de c. de la Bretagne Romantique, 35 ; C.de c. du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, 07 ; C. de c. de Causses et Vésèrres, 17 ; C.de c. de Lanvollon Plouha, 22 ; C. de c. du Haut Pays Bigoudin, 29 ; C.de c. de Mimizan, 40 ; Sivom de Varades, 44 ; C.de c. Vallée Loire Authion, 49 ; C.de c. de l'Ourcq, 60 ; C. de c. du Canton de Lembege, 64 ; C.de c. du Pays Mornantais, 69 ; C.de c. de la Vologne, 88 ; C. de c. Dourdanais-en-Hurepoix, 91 ; C. de c. Centre Ornain, 55.

En 2007, déplacements dans les communautés de communes : du Haut Buech, 05 ; de Rhône Valloire, 26 ; de Bretagne Romantique, 35 ; du Craonnais, 53 ; de Thiauourt, 55 ; de la Vologne, 88 ; de la Vallée de l'Avance, 05 ; de Libourne, 33 ; de Dammartin en Goele, 77 ; et la communauté d'agglomération du Blaisois, 41.

Structures expérimentant la démarche Politiques jeunesse et Intercommunalité (cf. page 10)

En 2006, plusieurs déplacements ont eu lieu dans les trois communautés concernées : C.de c. Braconne-Charente, 16 ; C.de c. Terres Vives, 18 ; C.de c. Tain l'Hermitage, 26

Structures enquêtées en matière de développement économique en 2006 et 2007 (cf. page 16)

C. de c. Seuil-Charente-Périgord, 16 ; C. de c. Rhône Valloire, 26 ; Loches Développement, 37 ; C. de c. de Loiron, 53 ; Pays du Val de Lorraine, 54 ; C. de c. Saint Amarin, 68 ; C. d'agglomération du Maconnais, 71 ; C. de c. de la Vallée de la Nièvre, 80 ; C. d'agglomération de Poitiers, 86.



Structures demandant un appui méthodologique ponctuel en 2006 et 2007

- Appui à l'analyse financière intercommunale et au projet de territoire (évaluation et stratégie) de la C.de c. Thiérache du Centre, 02
- Appui au développement économique auprès du PNR de la Brenne, 36
- Appui Evaluation Conseil de Développement du Pays de Haute Mayenne, 53
- Appui sur l'Articulation Parcs/pays/intercommunalités du PNR des Marais du Cotentin, 50
- Appui à l'élaboration de schémas de services auprès du Conseil général des Vosges, 88.

4. LES INTERVENTIONS AUPRÈS DE DIVERS PARTENAIRES

En 2006, principales interventions :

- Développement social : Intervention auprès du Carrefour des Pays Lorrains (54) et de l'Association des Agents de Développement de l'Aude ainsi que des UDCCAS des Côtes-d'Or et de la Loire.
- Intercommunalité : Interventions sur divers aspects de l'intercommunalité (Fiscalité, intérêt communautaire compétences, fusions, transferts de biens, relations communes/communautés, articulations EPCI Pays,...), auprès des centres régionaux du CNFPT (Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes), de l'Agence d'Urbanisme de la Région de Grenoble, de l'association des Maires de l'Allier, le réseau des DDAF, des conseils généraux de Moselle, du Haut-Rhin, des Vosges et du Puy-de-Dôme.
- Interventions sur Pays et conseil de développement avec Action 70 - Agence de Développement économique de la Haute-Saône.
- Interventions sur l'organisation territoriale intercommunale à la demande de la Caisse des Dépôts et de la SCET en Nouvelle-Calédonie, en 2006 et 2007.

En 2007, principales interventions :

- Développement social : Intervention auprès de l'Association départementale des Maires des Pyrénées orientales, de l'URCCAS Aquitaine et du CIAS de l'Ouest Rennais, 35 et des UDCCAS des Côtes d'Or et des Deux-Sèvres.
- Intercommunalité : nombreuses interventions auprès des CNFPT Midi Pyrénées et Rhône-Alpes, sur divers aspects de l'intercommunalité, comme en 2006.
- Politique Jeunesse et Intercommunalité : Intervention auprès des conseils généraux de la Drôme et de l'Allier.
- Urbanisme et Paysage : Intervention auprès du Carrefour des Pays Lorrains.
- Articulation de territoires : Intervention auprès du CNFPT PACA, 04.
- Articulation PNR-SCOT : Intervention auprès du Conseil général du Puy de Dôme.
- Paysage : Intervention aux Assises européennes du paysage avec la Fédération française des paysagistes.
- Diagnostic territorial : Intervention sur le Diagnostic territorial à l'ENFA, Toulouse.
- Relations PNR /SCOT : Intervention auprès des PNR des Volcans d'Auvergne, du Livradois Forez et de Clermont-communauté, 63.
- Prospective de développement : Participation à la réflexion prospective régionale avec un groupe d'expert du Conseil régional Languedoc-Roussillon.

Les missions en Europe et à l'international

- Au Chili**, à la demande de l'ambassade de France à l'occasion d'un séminaire organisé par l'université catholique de Temuco sur le développement local en direction des communautés Mapuches.
- En Algérie**, dans le cadre d'un programme de coopération Europe-Algérie sur le développement et l'aménagement de l'Est Algérien, s'adressant aux agences d'animation et de développement local et aux équipes des cellules de proximité chargées de la lutte contre la pauvreté.
- En Slovaquie**, à la demande de Cités Unies, intervention sur le développement local en France.
- En Roumanie**, à la demande de l'ambassade de France, intervention sur l'organisation territoriale française pour les autorités locales.



Avec l'UNCCAS, l'UNCPIE, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, l'ODAS, Mairie-conseils a signé des conventions de partenariat. Avec d'autres réseaux, des projets ont été menés en partenariat, de manière plus ponctuelle.

1. CONVENTIONS DE PARTENARIAT

En 2006 et 2007, avec l'UNCCAS , sur le développement social

Voir page 11, réseau CIAS

En 2007, l'ODAS et Mairie-conseils mutualisent les initiatives de développement social.

L'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), qui rassemble soixante dix huit conseils généraux et une cinquantaine de grandes villes, conduit une réflexion inter-institutionnelle à partir d'enquêtes et d'études auprès des décideurs et acteurs de la solidarité. L'ODAS, la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) et la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA) recensent les nouvelles mobilisations et actions sociales et les font connaître à l'ensemble des acteurs du champ social à travers le site de l'Agence Apriles (Agence des Pratiques et des Initiatives Locales Sociales).

A travers un réseau national de correspondants locaux, Apriles repère des actions de développement social local et les met en ligne sur le site www.apriles.net. Le rapprochement d'APRILES et de Mairie-conseils doit permettre de repérer plus d'initiatives conduites avec des intercommunalités en milieu rural.

Une convention triennale a été signée en 2007 entre l'ODAS et Mairie-conseils Caisse des Dépôts pour concourir au développement de l'agence Apriles, notamment en élargissant le réseau de correspondants locaux.

En 2007, avec l'UNCPIE, expérimentation CPIE, communautés de communes et développement durable

L'Union nationale des Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement et Mairie-conseils mènent une expérimentation sur le développement durable avec sept binômes composés chacun d'un CPIE et d'une structure intercommunale. En février 2007, un document présentant les objectifs et les conditions de cette expérimentation était adressé aux CPIE. En mars, vingt binômes faisaient acte de candidature. Sept ont été retenus pour expérimenter, initier et conduire des projets de développement au sein desquels les élus souhaitent intégrer une forte dimension développement durable. La structure territoriale est porteuse et garante du projet, le CPIE est porteur de l'accompagnement et garant de son efficacité. Les éléments permettant de construire un argumentaire montrant l'intérêt économique, social et environnemental du développement durable seront valorisés et les éléments de méthodes qui se dégageront pourront être utilisés par d'autres territoires.

Les sept binômes :

- CPIE Val de Vilaine et communauté de communes du canton de Pipriac (35)
- CPIE Touraine Val de Loire et communauté de communes – Chinon – Saint-Benoît la Forêt (37)
- CPIE Woëvre – Côtes de Meuse et communauté de communes du Centre Argonne (55)
- CPIE des Pays tarnais et communauté de communes des Monts d'Alban (81)
- CPIE Vallée de l'Orne et communauté de communes Campagne et Baie de l'Orne (14)
- CPIE de Gâtine Poitevine et communauté de communes du Val de Thouet (79)
- CPIE des pays de Savoie et communauté de communes des Entremonts en Chartreuse (73)

Un document d'argumentaires destiné aux communautés de communes sera publié en 2008.

Démarche similaire avec le Carrefour des pays Lorrains , sur le développement durable

Quatre communautés de communes ont été sélectionnées sur la base d'un projet précis. Des rencontres de terrains



ont eu lieu pour préciser la manière dont la dimension développement durable est intégrée à chaque projet. Une publication présentera la méthode de travail adoptée.

- Communauté de communes de de la Mortagne (57)
- Communauté de communes de la Haute Moselotte (88)
- Communauté de communes de la vallée de la Cleurie (88)
- Communauté de communes du Centre Argonne (55)

Voyage d'élus et de techniciens sur les énergies renouvelables

En partenariat avec le Carrefour des pays Lorrains : voyage dans la communauté de communes de la Vallée de la Vezouze et à Fribourg en Allemagne sur les énergies renouvelables et le développement durable.

Avec la Fédération des Parcs naturels régionaux (PNR) de France, sur l'articulation des territoires et la gouvernance

Dans le cadre de la convention triennale entre la Caisse des Dépôts et la Fédération des parcs naturels régionaux de France, Mairie-conseils pilote notamment les travaux relatifs aux problématiques d'articulation entre territoires, de gouvernance et de fonctionnement participatif et de maîtrise de l'expansion urbaine et du foncier. Ce travail prend la forme de journées d'échanges, d'enquêtes et d'analyses et donne lieu à des publications (voir enquêtes et publications 2006 en page 23).

En 2007 :

- Accompagnement du PNR de la Narbonnaise dans sa relation avec le pays et les communautés de communes.
- Accompagnement du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin dans sa relation avec les communautés de communes dans le cadre de la révision de la charte
- Expérimentation d'une démarche de travail pour finaliser de façon précise les coopérations entre la communauté de communes du Bourchardais et le PNR Loire Anjou Touraine.
- Animation d'un travail de prospective sur les Parcs du Nord Pas de Calais, à la demande du conseil régional, pour l'appui aux révisions de chartes.
- Réalisation d'un dossier sur les relations communautés de communes et PNR
- Contribution à la préparation des 40 ans des PNR : Le paysage au secours de l'urbanisme
- Action de médiation entre les PNR d'Auvergne et le pays du Grand Clermont pour un accord politique de coopération entre le SCOT du Grand Clermont et les révisions de charte des deux Parcs. Cahier des charges d'une mission d'accompagnement pour organiser et faciliter le travail de coopération entre le SIEPAC, l'agence d'urbanisme et les deux Parcs.

Chacune de ces missions a fait l'objet d'un dossier de synthèse ou pédagogique.

Avec le Réseau des Grand sites, sur le syndicat mixte

Afin d'assurer la préservation, la mise en valeur et la gestion des Grands Sites, les collectivités créent le plus souvent des structures de gestion sous la forme de syndicats mixtes. Mairie-conseils a apporté son appui aux collectivités concernées pour les aider à résoudre les questions inhérentes à la création d'une telle structure par un Grand Site : en animant plusieurs réunions avec les élus et techniciens du Réseau des Grands sites et en publiant un dossier pédagogique : *Le syndicat mixte et la gestion des Grands sites, 30 Questions-Réponses.*



2. AUTRES PARTENARIATS

En 2006 et 2007, avec le collectif des Etats Généraux du Paysage

Dans le contexte d'accélération technologique, d'individualisation des comportements, d'étalement urbain et de consommation abusive des terres agricoles, les Etats généraux ont voulu sensibiliser l'opinion pour créer des paysages contemporains de qualité, coordonner les interventions des acteurs, protéger, gérer et valoriser le patrimoine paysager, être plus économes des ressources. Plus de 300 structures (représentants des espaces naturels, forestiers, agricoles, culturels, urbains, du patrimoine etc.) se sont réunis dès novembre 2005. Dans le collectif qui s'est constitué, la contribution de Mairie-conseils a été notamment de réaliser une enquête sur les politiques paysagères auprès des communautés de communes, PNR et Pays de son réseau. Publiée sous le titre **Regards croisés sur le Paysage**, elle a été largement diffusée le **8 février 2007**, lors de la tenue des Etats généraux et a ouvert de nombreuses pistes de réflexion pour mettre en œuvre les orientations de la Convention européenne du Paysage. Le collectif pour les paysages poursuit ses activités pour la mise en œuvre des recommandations des Etats généraux (cf. page 11).

En 2006, avec la FNSAFER

Comment les communes de moins de 3500 habitants gèrent-elles le foncier ? Mairie-conseils et la Fédération Nationale des SAFER ont souhaité connaître les problématiques de gestion de l'espace des communes rurales, alors que l'étalement urbain et la pression foncière s'exercent fortement sur l'ensemble du territoire. 13400 communes de moins de 3500 habitants ont reçu un questionnaire fin 2005. Il portait sur les modes de gestion de l'espace, la gestion des espaces agricoles, les formes d'extensions urbaines, les moyens et outils utilisés pour maîtriser le foncier. Sur 2020 réponses, 1000 ont été exploitées en 2006. La synthèse des résultats a été présentée via *En Direct de Mairie-conseils*.

En 2006, avec le Collectif Ville-campagne

Mairie-conseils a lancé un atelier sur l'accompagnement professionnel et financier des candidats à l'installation en milieu rural. Il a été mis en place lors de l'Université européenne de l'accueil de nouvelles population (Clermont-Ferrand, fin juin 2006), avec les réseaux d'aide à la création d'entreprises (ADIE, Boutique de gestion Airelles Limousin, ETD, Fédération PNR, CIME, Pollen Scop, Boutique de gestion Franche Comté, CFPPA Montmorot, AFIP RELIER, AFPA). Un rapport sur l'Appui aux politiques d'accueil a été diffusé aux membres de l'atelier sur l'adaptation des pratiques d'accompagnement et le financement du volet « projet de vie » en explorant l'utilisation du Fonds de cohésion sociale administré par la Caisse des Dépôts.

En 2007, avec l'Assemblée des communautés de France (ADCF)

Publication du cahier d'enquête et d'analyses sur les compétences statutaires des communautés d'agglomération (cf. page 24) ; Organisation de deux réunions téléphoniques sur les relations communes/communautés (cf. page 9) ; Encadrement du travail d'un stagiaire universitaire sur les compétences statutaires d'urbanisme et d'aménagement des communautés de communes ; Réalisation d'un dossier pédagogique.

Une rencontre avec l'ADCF a permis d'établir un cahier des charges sur les partenariats à développer.

En 2007, avec Habitat et Développement et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

Le 3 avril 2007, Mairie-conseils organisait la deuxième rencontre (la première avait eu lieu le 15 nov. 2005) sur ce thème de l'habitat avec la participation d'Habitat et Développement et l'ANAH. Sur le thème : Comment les communautés de communes peuvent-elle s'engager fortement dans une politique du logement ? Confrontées à l'accueil de populations nouvelles, à l'adaptation des logements des personnes âgées, à la réhabilitation de logements en centre bourg, à la lutte contre l'insalubrité, ne risquent-t-elles pas de voir leurs besoins moins bien relayés pour l'attribution de l'aide à la pierre et si l'Etat, garant de l'équité territoriale, ne manifeste pas une attention particulière à leur égard ? Le compte rendu détaillé de cette journée a été publié sur le site www.mairieconseils.net.



5

PUBLIER

Enquêtes, dossiers pédagogiques, Questions/Réponses... les publications prolongent et enrichissent l'accompagnement du service auprès des structures intercommunales. Toutes les publications sont mises en ligne sur le site www.mairieconseils.net.

Leur parution est annoncée dans la lettre mensuelle En direct de Mairie-conseils et dans la lettre électronique bimensuelle.

PUBLICATIONS 2006-2007

Supports utilisés pour les journées d'accueil

La coopération intercommunale

Mise à jour permanente – Dossiers pédagogiques de 176 pages.

Ce document présente en 150 fiches les étapes juridiques, les règles de fonctionnement, la définition des compétences, les modes de représentation des communes et les mécanisme de la fiscalité des EPCI à fiscalité propre.

L'exercice et le financement de la compétence Ordures ménagères

Mise à jour permanente - Dossiers pédagogiques de 38 pages.

Ce dossier propose 38 fiches présentant succinctement les diverses possibilités d'organisation et les modes de financement du service ordure ménagère.

Fusion des EPCI

Mise à jour permanente - Dossiers pédagogiques de 36 pages.

Ce document présente les conditions de fusion des EPCI selon la loi du 13 août 2004.

La Taxe Professionnelle Unique et la fiscalité mixte.

Mise à jour permanente - Dossiers pédagogiques de 61 pages.

Ce dossier apporte tous les éléments d'information nécessaires à la mise en oeuvre de la TPU, en s'appuyant sur des exemples, les modes de calculs, la commission d'évaluation des charges, le calcul des charges transférées et la dotation globale de fonctionnement qui en découle.

Aspects budgétaires du transfert des biens

Mise à jour permanente - Dossiers pédagogiques de 27 pages.

Ce document complète le dossier «Intercommunalité et transfert de biens, principes et droit applicable: 59 questions-réponses», publié en avril 2006. Il aborde les écritures budgétaires nécessaires pour enregistrer les transferts de biens : mise à disposition et transfert en pleine propriété. Il reprend les principes et les calculs de transferts de charges en TPU développés dans le document pédagogique sur la TPU.

SCOT et Paysage

Avril 2006 - Dossiers pédagogiques de 36 pages.

Après avoir travaillé avec une cinquantaine d'intercommunalités sur la prise en compte du paysage dans les projets de territoire, Mairie-conseils publie ce dossier pour apporter un appui aux élus et les guider dans la mise en oeuvre des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement où l'approche paysagère peut jouer un rôle clé.

Syndicats Mixtes

Mise à jour mars 2007 - Dossiers pédagogiques de 29 pages.

Ce dossier complète les travaux menés depuis plusieurs années par Mairie-conseils sur les syndicats mixtes : Le syndicat mixte, 125 questions/réponses (mis à jour en septembre 2006) ; Les syndicats mixtes de Parcs naturels régionaux (juillet 2006) et Les syndicats mixtes et la gestion des Grands Sites (avril 2007).



Comptes rendus de Journées d'échanges thématiques

Politique logement et communautés de communes

71 pages - Compte rendu de la journée d'information et d'échanges du 3 avril 2007 (cf. page 21)

Synthèse des interventions de la rencontre organisée par Mairie-conseils, l'ANAH et la Fédération Habitat & Développement sur le logement social du parc privé.

Communautés de communes et politique jeunesse

Mars 2007 - 84 pages - Compte rendu de la journée d'information et d'échanges du 29 novembre 2006 (cf. page 10)

Synthèses des interventions et des débats.

Les collectivités et la nouvelle compétence énergie : les enjeux et les actions possibles

Juillet 2007 - 27 pages - Compte-rendu de l'intervention de Pierre Radanne du 7 décembre 2006 (cf. page 10) lors de la journée d'échanges et d'expériences sur le thème Territoires, Energie, Climat organisée par Mairie-conseils

Synthèses thématiques sur des pratiques de mise en œuvre et de gestion de services aux publics

Décembre 2007 - 22 pages - Synthèses réalisées pour la journée d'échanges du 6 décembre 2007 (cf. page 10) par les journalistes de la rubrique Expériences des sites Mairie-conseils et Localtis, à partir des expériences mises en œuvre par des structures intercommunales en matière de services aux publics.

Recueil d'expériences sur les services aux publics

Décembre 2007 - 40 pages - Articles réalisés par les journalistes (cf. page 10) de la rubrique Expériences des sites Mairie-conseils et Localtis, qui décrivent les expériences mises en œuvre par des structures intercommunales en matière de services, présentées en ateliers le 6 décembre 2007.

Cahiers d'enquêtes et d'analyses

Les relations du Parc naturel régional de Chartreuse avec les agglomérations proches

Cahier n°16 - 49 pages - Juillet 2006 - Mairie-conseils et la Fédération des PNR de France (cf. page 20)

Ce cahier s'inscrit dans une série d'enquêtes similaires réalisées pour d'autres Parcs naturels régionaux (les PNR des Caps et marais d'Opale, de Brière et des Landes de Gascogne...).

Parc naturel régional du Morvan : quelle articulation avec les EPCI à fiscalité propre ?

Cahier n°17 - 18 pages - Juillet 2006 - Mairie-conseils et la Fédération des PNR de France (cf. page 20)

Cette étude analyse les relations entre le Parc naturel régional (PNR) du Morvan en Bourgogne et les huit communautés de communes présentes sur son périmètre. Elle est complétée par une observation succincte sur l'articulation avec les Pays.

Parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Massif des Bauges

Cahier n°18 - 38 pages - Septembre 2006 - Mairie-conseils et la Fédération des PNR de France (cf. page 20)

Quelles relations avec la ville de Chambéry, le SCOT Métropole Savoie et la communauté d'agglomération Chambéry-Métropole ?

Parcs naturels régionaux : améliorer les règles de fonctionnement des syndicats mixtes

Cahier n°19 - 44 pages - Août 2006 - Mairie-conseils et la Fédération des PNR de France (cf. page 15)

Ce cahier propose une réflexion permettant d'intégrer au sein des syndicats mixtes de parcs une clarification entre leur fonction de maîtrise d'ouvrage et leur fonction d'animation liées aux missions que leur confère la loi ainsi que des préconisations pour en assouplir les règles.

La chantier-école d'Idaux-Mendy, un nouveau concept de formation diplômante.

Cahier n° 20 - 60 pages - Septembre 2006 - Mairie-conseils et 2IS

Le chantier-école d'Idaux-Mendy, lancé à partir de la réponse à un appel d'offres Datar-Pyrénées, présente quatre particularités : il accueille des stagiaires du territoire, qui n'auraient pas suivi une formation dans un centre plus éloigné;



il intègre des entreprises locales, dans un partenariat actif ; il est connecté à la population, générant ainsi des soutiens et des solidarités ; il permet de sensibiliser et de diffuser de bonnes pratiques de rénovation du patrimoine.

L'intérêt communautaire défini par les communautés de communes, leurs critères et leurs définitions

Cahier n° 22 – 166 pages - Janvier 2007

La loi du 18 août 2004 donnait aux communautés de communes un délai de deux ans pour préciser l'intérêt communautaire dans leurs statuts. Fin août 2006, Mairie-conseils a recueilli 900 statuts auprès de communautés de communes, afin d'en extraire des exemples de rédaction sur la définition de l'intérêt communautaire.. Leur publication contribue à un échange utile de pratiques dans tous les domaines de compétence.

Regards croisés sur le paysage

Cahier n°23 -53 pages - Mai 2007 - Ecole Nationale du Paysage et Mairie-conseils (cf. page 21)

Dans le cadre des ateliers préparatoires aux Etats généraux du Paysage du 8 février 2007, Mairie-conseils Caisse des Dépôts a adressé un questionnaire d'enquête aux communautés de communes, d'agglomération, Pays et Parcs naturels régionaux de son réseau.

Communautés de communes : analyse statutaire des compétences obligatoires et optionnelles

Cahier n° 24 – 97 pages - Août 2007

A partir de neuf cents statuts de communautés de communes utilisés pour réaliser le document «L'intérêt communautaire défini par les communautés de communes, leurs critères et leurs évolutions» publié en janvier 2007, Mairie-conseils analysé les compétences obligatoires et optionnelles.

L'intérêt communautaire défini par les communautés d'agglomération Critères et définitions.

Cahier n°25 -72 pages - Novembre 2007 - Mairie-conseils et ADCF (cf. page 21)

Ce cahier présente de nombreux exemples de rédaction de l'intérêt communautaire défini par les communautés d'agglomération. Leur publication contribue à un échange utile de pratiques dans tous leurs domaines de compétences.

Documents sous la forme de questions/réponses

70 réponses à des questions communales

Mise à jour décembre 2006 - Partenariat avec Jurispublic

70 fiches apportant des éléments de réponses - exposé du problème, textes de références, commentaires, exemples de jurisprudence et conseils - à de nombreuses questions qui se posent quotidiennement aux élus des communes rurales.

Intercommunalité et transfert de biens, Principes et droit applicable, 59 questions/réponses

Avril 2006 - 88 pages

Les conséquences patrimoniales des transferts de compétences des communes à une communauté de communes ou d'agglomération, ou à un syndicat de communes ont été définies par la loi n°99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, modifiée par la loi du 13 août 2004.

Le syndicat Mixte, 125 questions/réponses

Mise à jour novembre 2006 - 161 pages (cf. page 15)

De nombreuses dispositions législatives sont intervenues relatives aux syndicats mixtes : lois sur l'intercommunalité, la Solidarité et Renouvellement Urbain, la Démocratie de proximité, les Libertés et responsabilités locales, le Tourisme, les Parcs naturels régionaux. Il est apparu nécessaire de mettre à jour cet ouvrage, en l'enrichissant de nouvelles et récentes interrogations.

Les syndicats mixtes de parcs naturels régionaux, 21 questions/réponses accompagnées de commentaires spécifiques

Septembre 2006 - 51 pages - Mairie-conseils et la Fédération des PNR de France (cf. page 15)

Après la parution de l'ouvrage «125 questions/réponses sur le syndicat mixte», publié en 2005 dans cette collection,



il a semblé utile à Mairie-conseils Caisse des Dépôts et à son partenaire la Fédération des parcs naturels régionaux d'y adjoindre des commentaires spécifiques à ces entités.

Le syndicat mixte et la gestion des grands sites, 30 questions/réponses

Avril 2007 - Dossiers pédagogiques, 52 pages - Mairie-conseils et Réseau des Grands Sites de France (cf. page 15)

Afin d'assurer la préservation, la mise en valeur et la gestion des Grands Sites, les collectivités créent le plus souvent des syndicats mixtes. Mairie-conseils Caisse des Dépôts a apporté son appui aux collectivités concernées pour les aider à résoudre les questions inhérentes à la création d'une telle structure par un Grand Site. Ce document a été réalisé par Etienne Faure, juriste, Anne Vourc'h, directrice du Réseau des Grands Sites de France et Yves Gorgeu, directeur d'études Mairie-conseils.

Autres ouvrages et outils

Logiciel Solidaires

Mise à jour avril 2006

Logiciel de simulation de la fiscalité directe locale et d'estimation de la DGF des EPCI à fiscalité propre. Cette dernière version simule les modifications de périmètre et l'impact fiscal et financier d'une fusion d'EPCI en référence aux dispositions de la loi de finances 2006.

La gestion foncière des communes de moins de 3 500 habitants

Enquête publiée en mars 2006 - Mairie-conseils et Fédération nationale des SAFER

Enquête destinée à mieux cerner les problématiques de gestion de l'espace des communes rurales, alors que l'étalement urbain et la pression foncière s'exercent fortement sur l'ensemble du territoire.

Politiques énergétiques et lutte contre l'effet de serre

Décembre 2006 - DVD réalisé par Mairie-conseils et l'IFORE Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable sur les politiques territoriales énergétiques et de lutte contre l'effet de serre du Pays des Mauges (49) et du Pays de haute Mayenne (53).

Panorama des aides locales aux entreprises à destination des intercommunalités

Septembre 2007 - Dossiers pédagogiques de 42 pages

Que peut faire un territoire de projet en matière d'aides aux entreprises ? Ce document présente la finalité et la nature des aides et apporte une vue d'ensemble sur les possibilités offertes aux collectivités et plus particulièrement aux intercommunalités en matière d'aide aux entreprises.

Le service Mairie-conseils

Sous la direction d'Annie Blanchard, neuf personnes composaient le service Mairie-conseils en 2006 et 2007 : Nathalie Bidault, Christine Brémond, Franck Chaigneau, Yves Gorgeu, Sylvie Jansolin, Florence Lafarge, Catherine Leberger, Bernard Saint Germain et Sylviane Saviane.

Des experts associés et des prestataires interviennent régulièrement à ses côtés pour animer des démarches de travail, des journées d'échanges, réaliser des enquêtes et des analyses et contribuer au déploiement des activités du service.

Pour le service de renseignements téléphoniques intercommunal, Mairie-conseils fait appel depuis plusieurs années à un groupe de conseillers téléphoniques et de juristes associés spécialisés dans le droit des collectivités et tout particulièrement de l'intercommunalité.

Le budget moyen d'action du service des trois dernières années est de 1,2 million d'euros.

RÉCAPITULATIF 2006 DES JOURNÉES D'ACCUEIL

En 2006, 135 structures intercommunales ont participé à une ou plusieurs des 30 journées d'accueil proposées.

	INTERCOMMUNALITÉ						DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL							
	Transfert de compétences et intérêt communautaire	Analyse financière intercommunale	Transferts de biens liés aux transferts de compétences	Fusion de communautés de communes	TPU et fiscalité mixte	Relations entre C et CC	Habitat et territoire	Centre Social et Intercommunalité	CIAS	Pays et agglomération	Articulation intercommunalité et Pays	SCOT, PLU, PAYSAGE	Syndicats Mixtes	Territoires, Energie, Climat
ALSACE														
68	PNR des Ballons des Vosges											X		
AQUITAINE														
64	C.de c. du Canton de Lembeye	X						X						
64	C.de c. du Canton de Navarrenx				X									
AUVERGNE														
63	C.de c. des Côtes de Combrailles	X												
63	C.de c. Mur-es-Allier	X												
63	SEPA											X		
63	C.de c. du Pays de Courpière											X		
63	C.de c. de la Montagne Thiernoise		X	X										
BASSE NORMANDIE														
14	C.de c. du Pays de l'Orbiquet											X		
50	C.de c. de la Côte des Isles											X		
61	C.de c. du Val d'Huisme	X												
61	C.de c. du Pays Bellêmois		X											
BOURGOGNE														
21	C.de c. du Montbarinois	X												
58	C.de c. du Pays Charitois		X											
71	C d'agglomération du Maconnais											X		
71	Pays de l'Autunois-Morvan												X	
71	C.de c. du Canton de Chauffailles	X												
71	Pays du Chalonnais									X	X			
89	C.de c. Yonne Nord								X					
BRETAGNE														
22	C.de c. Pays de du Guesclin	X												
22	Syndicat Gestion Pôle Universitaire Saint-Brieuc												X	
22	C.de c. du Pays de Caulnes		X											
22	C.de c. Lanvollon plouha								X					
22	Lamballe Communauté								X					
35	Pays de Fougeres									X				
35	SIVU action sociale Ouest de Rennes								X					
56	SIA du Golfe du Morbihan												X	
CENTRE														
28	C.de c. Val de Voise							X						
28	C.de c. de l'Orée du Perche					X								
45	C.de c. des 4 Vallées	X												
45	Pays Beauce-Gâtinais en Pithiverais										X			
CHAMPAGNE - ARDENNES														
10	C.de c. de Soulaives					X								
CORSE														
20	SITCOM de Costa Verde	X												
20	C.de c. Casinca		X											
FRANCHE - COMTÉ														
39	C.de c. la Grandvallièrre	X												
39	SCOT du Pays Lédonien											X		
39	C.de c. de la Station des Rousses	X												
39	C.de c. du Plateau du Lizon	X												
39	C.de c. du Jura entre Serre et Chauv					X	X							
70	C.de c. de l'agglomération de Vesoul		X											
HAUTE - NORMANDIE														
76	C.de c. Côte d'Albâtre								X			X		
76	C.de c. Saane et Vienne		X											

		INTERCOMMUNALITÉ						DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL							
		Transfert de compétences et intérêt communautaire	Analyse financière intercommunale	Transferts de biens liés aux transferts de compétences	Fusion de communautés de communes	TPU et fiscalité mixte	Relations entre C et CC	Habitat et territoire	Centre Social et Intercommunalité	CIAS	Pays et agglomération	Articulation intercommunalité et Pays	SCOT, PLU, PAYSAGE	Syndicats Mixtes	Territoires, Energie, Climat
76	Syndicat Mixte du «Terroir de Caux»										x				
76	C.de c. «Cœur de Caux»			x											
76	C. de c. de Saint Romain de Colbosc							x							
76	C. de c. du Canton de Valmont							x							
76	Syndicat Saane, Vienne et Scie												x		
76	C.de c. DU Plateau de Martainville										x				
76	C.de c. du Bosc d'Eawy							x							
76	Pays d'accueil du Terroir de Caux												x		
ILE - DE - FRANCE															
77	C.de c. du Pays de Biere	x		x					x						
77	C.de c. Les sources de l'Yerres	x													
77	C.de c. Les Gués de l'Yerres	x													
77	C.de c. de la Campagne Gâtinaise	x				x									
78	CAPY		x												
78	C.de c. des deux rives de la Seine											x			
95	C.de c. de la Vallée du Sausseron					x									
95	C.de c. Val de Viosne	x				x									
LANGUEDOC - ROUSSILLON															
11	C.de c. du Massif de Mouthoumet	x							x			x			
11	Hers et Ganguise							x							
34	C.de c. Cévennes Pic Saint-Loup					x									
66	C.de c. Aggly Fenouillèdes			x											
66	PNR des Pyrénées catalanes												x		
LIMOUSIN															
19	C.de c. des Monédières	x													
23	C.de c. du Carrefour des 4 Provinces	x	x												
23	Syndicat Mixte Milles Vaches en Limousin											x			
LORRAINE															
54	C.de c. les 3 Vallées					x									
54	C.de c. de Seille et Mauchère										x				
55	C.de c. du Pays de Vigneulles	x													
55	C.de c. de Verdun											x			
55	Syndicat Mixte Pays Barrois													x	
55	C.de c. de Triaucourt Vaubecourt								x						
88	SM du Pays des Vosges Centrales										x				
88	C.de c. de la Vallée de la Vologne						x	x							
88	C.de c. du Pays d'Olima et du Val d'Avière					x									
88	C.de c. de la Vallée de la Fave													x	
88	C.de c. du Pays de la Déodatie													x	
MIDI - PYRÉNÉES															
31	C.de c. Garonne et Canal		x												
31	C d'agglomération du SICOVAL								x						
32	C.de c. Monts et Vallées de l'Adour		x												
46	Rocamadour Grand Site de France												x		
NORD - PAS - DE - CALAIS															
59	C.de c. Urbaine de Dunkerque								x						
62	Pays d'Artois									x					
62	C.de c. de la Région de Frévent				x										
62	C.de c. de l'Auxillois				x										
62	C.de c. de l'Artois	x													
62	C.de c. Région d'Ardres et Vallée de la Hem					x									
62	Syndicat Mixte Pays du Calaisais										x				

		INTERCOMMUNALITÉ						DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL							
		Transfert de compétences et intérêt communautaire	Analyse financière intercommunale	Transferts de biens liés aux transferts de compétences	Fusion de communautés de communes	TPU et fiscalité mixte	Relations entre C et CC	Habitat et territoire	Centre Social et Intercommunalité	CIAS	Pays et agglomération	Articulation intercommunalité et Pays	SCOT, PLU, PAYSAGE	Syndicats Mixtes	Territoires, Energie, Climat
PACA															
05	C.de c. de la Vallée de l'Avance								X						
13	Agence Publique du Massif des Alpilles												X		
84	Syndicat Mixte du Mont Ventoux					X							X		
PAYS - DE - LA - LOIRE															
44	C.de c. de communes du Pays d'Ancenis										X				
44	Conseil de Dvlpt. Pays de Chateaubriant										X				
49	C.de c. de la Vallée Loire-Authion							X							
49	C.de c. Val de Moine			X											
44	Cap Atlantique														X
49	Syndicat Mixte du Pays Saumurois												X		
53	C.de c. du Pays de Loiron						X								
72	C.de c. Sud Este Pays Manceau							X							
72	C.de c. du Bocage Cénomans								X						
72	C.de c. Orée de Berçé-Belinois	X													
72	Syndicat Mixte du Pays du Mans										X		X		
85	Syndicat Mixte «Mer et Vie»											X	X		
85	Syndicat Mixte des Marais de la Vie												X		
PICARDIE															
02	C.de c. des Vallons d'Anizy	X													
02	C.de c. Canton d'Oulchy le Château									X					
60	Syndicat mixte Clermontois-Plateau Picard												X		
60	C.de c. des Pays d'Oise et d'Halatte	X													
60	C.de c. du Pays de Valois										X				
80	Agence de développement Est de la Somme										X				
POITOU - CHARENTE															
16	C.de c. Pays Manslois											X			
16	C.de c. Braconne Charente		X												
16	C.de c. du Ruffec							X							
17	Pays Marennes Oléron														X
86	C.de c. du Mirebalais			X											
86	Syndicat Mixte du Pays Thouarsais														X
86	C.de c. du Pays Chauvinois						X								
86	Pays des Six Vallées														X
RHÔNE - ALPES															
01	C.de c. du Plateau d'Hauteville							X							
04	Pays Dignois												X		
05	C.de c. du Pays des Ecrins		X												
07	C.de c. du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	X							X						
26	C.de c. du Val de Drôme	X													
26	C.de c. du Pays du Royans	X													
26	C.de c. du Diois							X							
26	C.de c. du Val de Drôme			X											
38	C.de c. l'Isle Crémieu														X
38	C.de c. de la Matheysine	X													
69	C.de c. du Pays Mormantais								X						
69	C.de c. Beaujolais Saône Pierres Dorees				X		X								
69	C.de c. Monts d'Or Azergues				X										
73	C.de c. Haute Maurienne Vanoise	X													

RÉCAPITULATIF 2007 DES JOURNÉES D'ACCUEIL

En 2007, 156 structures intercommunales ont participé à une ou plusieurs des 29 journées d'accueil proposées.

	INTERCOMMUNALITÉ						DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL							
	Analyse financière intercommunale	Transferts de biens liés aux transferts de compétences	Fusion de communautés de communes	Taxe professionnelle : TPU/TP Mixte	Relations communes/communautés de communes	Relations juridiques communautés et associations	Habitat et territoire	Intercommunalité et Politique Jeunesse	Centre Social et Intercommunalité	CIAS	Intercommunalité Paysage et urbanisme	Articulation intercommunale et Pays	Syndicats Mixtes	Territoires, Energie Climat
AQUITAINE														
33 SIPHEM													X	
33 C. de c. des Coteaux Marcarriens		X												
33 C. de c. du Pays de Revigny					X									
33 C. de c. de Guîtres								X						
33 PNR des Landes de Gascogne														X
33 CETE du Sud Ouest											X			
40 C. de c. du Canton d'Aire sur l'Adour			X											
40 C. de c. du Bas Adour Gersois			X											
40 Pays des Landes de Gascogne														X
47 C. de c. du Val de Garonne					X									
AUVERGNE														
15 C. d'Agglomération du Bassin d'Aurillac								X						
43 Syndicat Mixte Plateau Vivarais Lignon													X	
43 Pays du Velay											X			
63 C. de c. Pays de Courpière		X												
BASSE NORMANDIE														
14 C. de c. du Val des Dunes	X													
14 C. de c. du Pays de l'Orbiquet											X			
50 C. de c. de Mortain		X												
61 C. de c. du Val d'Huisne								X						
BOURGOGNE														
21 C. de c. Val de Noge		X												
58 CSI de Guéringy								X						
58 Syndicat mixte Nevers Sud Nivernais											X			
71 Pays du Chalonnais													X	
71 Pays de l'Autumois Morvan											X			
89 C. de c. du Pays Coulangeois					X									
89 Pays Tonnerois											X			
BRETAGNE														
22 C. de c. du Pays de Moncontour									X					
22 C. de c. du Pays de Caulnes					X									
29 Pays de Morlaix											X			
35 C. de c. du Pays de Bécherel									X					
CENTRE														
18 C. de c. Vierzon Pays des Cinq Rivières			X		X									
18 Syndicat mixte du Pays de Vierzon			X											
28 C. de c. de L'Orée du Perche											X			
37 C. de c. de Sainte Maure de Touraine								X						
37 C. de c. Rivière Chinon Saint-Benoît la Forêt		X												
37 C. de c. de Montauban les 3 rivières					X									
37 C. de c. de la Touraine du Sud					X									
41 C. de c. de la Sologne des Rivières								X						
41 CIAS du Pays Blaisois									X					
45 C. de c. du Beanois								X						
45 C. de c. du Canton de Puisieux	X	X												
CHAMPAGNE ARDENNE														
10 C. de c. de Soulaies		X												
52 Syndicat Mixte du Pays de Langres										X				
CORSE														
20 C. de c. du Cap Corse	X	X												
20 PNR de Corse														X
20 C. de c. Casinca									X					
FRANCHE-COMTÉ														
25 C. de c. Frasnè-Druegeon													X	

		INTERCOMMUNALITÉ					DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL								
		Analyse financière intercommunale	Transferts de biens liés aux transferts de compétences	Fusion de communautés de communes	Taxe professionnelle : TPU/TP Mixte	Relations communes/communautés de communes	Relations juridiques communautaires et associations	Habitat et territoire	Intercommunalité et Politique Jeunesse	Centre Social et Intercommunalité	CIAS	Intercommunalité Paysage et urbanisme	Articulation intercommunale et Pays	Syndicats Mixtes	Territoires, Energie Climat
39	C. de c. Jura Sud								X						
39	C. de c. Le Jura entre Serre et Chauv			X		X									
39	C. de c. du Sud Revermont				X										
HAUTE NORMANDIE															
27	Syndicat d'aménagement du Roumois													X	
27	C. de c. «la Porte Normande»			X											
76	C. de c. de Saint Romain de Colbosc							X							
76	C. de c. Etoile de Langres			X											
76	Syndicat mixte du Pays de Bray													X	
ILE-DE-FRANCE															
77	C. de c. de la Brie Nangisienne				X										
77	C. de c. du Proinois		X												
77	C. de c. du Pays de Biere	X													
77	C. de c. des Deux Fleuves				X										
77	Syndicat mixte des Eaux Région de Buthiers													X	
77	C. de c. Plaine de France														
77	CIAS Mairie de Oissery								X						
78	C. de c. Plaines et Forêts d'Yvelines		X			X									
78	C. de c. des Etangs		X												
78	C. de c. Rivière Chinon Saint-Benoît la Forêt					X									
91	Syndicat Mixte AGV													X	
91	Communauté d'agglomération		X												
94	C. de c. du Plateau Briard				X										
95	C. de c. Val de Viosne					X		X							
LANGUEDOC ROUSSILLON															
11	C. de c. Piémont d'Alaric												X		
30	C. de c. Vivre en Cevennes							X							
34	C. de c. du Pays de Lunel		X												X
66	Pays Terres Romanes en pays Catalan													X	
LIMOUSIN															
19	Pays de Tulle												X		
23	SYMIVA													X	
23	C. de c. Pays de Courpière	X													
23	C. de c. du Pays Sostranien		X												
23	C. de c. du Pays Dunois		X												
LORRAINE															
54	Pays Terres de Lorraine	X													
54	C. de c. du Jarnisy							X							
54	C. de c. Moselle et Madon														X
55	Pays Cœur de Lorraine														X
55	Pays de Verdun										X				
55	C. de c. du Val de Meuse						X								
55	C. de c. du Centre Argonne		X												
57	C. de c. du Saulnois														X
88	C. de c. de la Vallée de Vologne	X			X										
88	Syndicat Mixte du Pays d'Epinal													X	
88	C. de c. des Hauts Champs										X				
88	C. de c. Olima Val d'Avière					X									
MIDI PYRÉNÉES															
31	C. de c. des Coteaux du Girou							X							
32	C. de c. Bastides et Vallon du Gers							X							
32	Syndicat mixte du Pays Portes de Gascogne													X	
82	C. de c. de Montesquieu					X									
NORD PAS DE CALAIS															
59	C. de c. de la Colme							X							

	INTERCOMMUNALITÉ						DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL							
	Analyse financière intercommunale	Transferts de biens liés aux transferts de compétences	Fusion de communautés de communes	Taxe professionnelle : TPU/TP Mixte	Relations communes/communautés de communes	Relations juridiques communautés et associations	Habitat et territoire	Intercommunalité et Politique Jeunesse	Centre Social et Intercommunalité	CIAS	Intercommunalité Paysage et urbanisme	Articulation intercommunale et Pays	Syndicats Mixtes	Territoires, Energie Climat
59 C. de c. du Caudresis		x								x				
59 Agglomération Maubeuge Val de Sambre										x				
62 C. de c. de la Région de Frévent								x		x				
62 Association Pays du Ternois											x			
62 PNR des Caps et Marais												x		
62 C. de c. du Bruaysis									x					
62 C. de c. des Vertes Vallées										x				
62 C. de c. Rurales des 2 Helpes				x										
62 C. de c. de L'Auxilois									x					
OUTRE-MER														
97 CIAS de Saint Joseph									x					
PACA														
05 C. de c. du Haut-Buëch									x					
05 C. de c. des Deux Buech			x						x					
05 C. de c. du Guilies					x									
05 C. de c. de L'Embrunais												x		
13 CIAS Aix en Provence									x					
84 C. de c. du Pays d'Apt		x												
PAYS-DE-LA-LOIRE														
44 C. de c. du Pays d'Ancenis											x			
49 Syndicat mixte Pays de Loire en Layon											x			
53 C. de c. Villaines-la-Juhel								x						
53 Pays de Loiron								x						
72 C. de c. de l'Orée de Bercé Belinois	x							x	x					
PICARDIE														
02 C. de c. Champagne Picarde														
02 C. de c. Thiérache du Centre								x						
02 C. de c. du Tardenois								x						
02 Union des C. de c. du Sud de L'Aisne											x			
02 C. de c. de la Région de Guise	x							x						
60 Syndicat Mixte Clermontois- Plateau Picard												x		
60 C. de c. de la Picardie Verte										x				
60 C. de c. du Pays de Valois						x								
80 C. de c. du Haut Clocher											x			
POITOU-CHARENTE														
16 C. de c. Pays Manslois														x
17 C. de c. Plaine d'Aunis									x					
17 Syndicat Mixte du Pays des Vals de Saintonge														x
17 C. de c. de L'île de Ré								x						
79 Syndicat du pays Thouarsais							x							
79 C. de c. de l'Argentonnais	x						x							
79 Syndicat Mixte du Pays Mellois														x
86 C. de c. du Mirebalais						x								
RHÔNE ALPES														
07 C. de c. du Rhône aux Gorges de l'Ardèche								x						
26 C. de c. du Canton de Bourg de Péage								x						
26 C. de c. Pays de l'Herbasse								x						
26 Sivom du Tricastin				x										
38 C. de c. du Pays de Chambaran		x												
38 Syndicat Mixte Pays de Bièvre Valloire														x
42 Grand Roanne Agglomération		x												
42 C. de c. du Pays de Saint-Galmier				x	x									
69 C. de c. du Pays d'Amplepuis Thisy									x					
CIAS de Rivière Chinon Saint Benoit la Forêt									x					

Déontologie

Service Mairie-conseils Caisse des Dépôts

- 1- Le service crée en 1989, est construit à partir de l'écoute et de l'analyse des préoccupations des élus.
- 2- L'objectif central du service est d'informer et d'accompagner la réflexion des élus afin qu'ils puissent eux-mêmes, en toute connaissance de cause, prendre les décisions nécessaires à l'administration de leur commune ou celles relatives au développement de leur territoire.
- 3- Les informations et explications sont données à partir des textes législatifs et réglementaires, de manière objective et neutre.
- 4- Le service ne porte pas de jugement sur la nature et la pertinence des projets portés par les élus mais veut éclairer et enrichir leur connaissance et leur réflexion, notamment à travers l'expérience d'autres territoires. Il accompagne leur réflexion en respectant leurs points de vue et en n'orientant pas leurs choix.
- 5- Les démarches de travail sont adaptées à chaque contexte pour faciliter l'appropriation, par les élus, de l'animation de leur propre travail et des connaissances nécessaires à leurs décisions.
- 6- Les services rendus font toujours le lien entre le sens des actions (agir pour quel projet ?) et les aspects techniques (juridiques, financiers, organisationnels..).
- 7- Mairie-conseils ne répond pas à des commandes d'études sur des projets liés à la collectivité ou au territoire (ainsi, il ne se place pas en concurrence avec des sociétés privées), mais aide à qualifier la réflexion des élus, en amont de leurs éventuelles études opérationnelles.
- 8- Le service n'analyse pas de dossiers présentant la situation d'un territoire et ne rédige pas de rapports d'études ou d'analyse propre à une commune ou à un territoire.
- 9- Compte tenu de sa situation privilégiée d'écoute des questions concrètes que se posent les élus pour faire avancer ou mettre en œuvre leurs actions, Mairie-conseils doit s'en faire écho auprès des pouvoirs publics (notamment les ministères concernés) afin de contribuer à la recherche de solutions.
- 10- Les services aux élus sont destinés principalement aux collectivités et territoires ayant le moins de moyens (humains ou financiers) tout en ayant des besoins de développement. Ils sont rendus gratuitement, dans le cadre des missions d'intérêt général de la Caisse des Dépôts.
- 11- Dans les méthodes de travail du service, les échanges d'expériences entre élus sont privilégiés.
- 12- Les appuis aux élus des territoires sont toujours précédés d'une phase de connaissance mutuelle, à l'occasion des journées d'informations et d'échanges à Paris.
- 13- La confidentialité est assurée sur les informations données par les élus sur la situation de leur territoire. Les informations publiées pour présenter des exemples le sont toujours avec l'accord écrit du territoire ou de l' élu concerné.
- 14- Les démarches de travail sont mises au point par le service au terme d'un processus que l'on peut résumer ainsi : écoute, identification d'un sujet de préoccupation, recherche de territoires et d'organismes ayant travaillé sur le sujet, enquête pour mieux comprendre la problématique et les solutions ou démarches déjà mises en œuvre, test de la méthodologie avec des territoires volontaires, adaptation et apport d'améliorations, rédaction d'un dossier pédagogique et d'expériences, publication, information/diffusion, organisation de journées d'accueil sur le sujet, appui terrain pour l'animation de la démarche, transfert vers des partenaires susceptibles de l'utiliser.
- 15- Le service doit être capable de répondre en temps utile aux préoccupations émergeantes. Il doit donc les repérer en amont, en utilisant tous les moyens à sa disposition (questions reçues au service téléphonique, enquêtes, contact terrain, contact avec d'autres organismes et réseaux...) et préparer les outils et méthodes adaptés.
- 16- Le service doit diffuser le plus largement possible les résultats de ses travaux (livres, dossiers pédagogiques, cahiers d'enquêtes, films...) en les publiant, en les rendant disponibles sur son site Internet et en les présentant dans divers lieux d'information, de formation et de réflexion sur le développement des territoires.
- 17- Les services de la Caisse des Dépôts et les partenaires extérieurs sont informés des interventions de Mairie-conseils, notamment par la lettre mensuelle « En direct de Mairie-conseils », par une news letter, à travers le rapport d'activité annuel et le site internet du service.
- 18- Le positionnement général du service est de n'être ni l'Etat, ni un bureau d'étude, ni une association d'élus, mais de contribuer en étant utile et objectif, au développement des territoires.



01.58.50.75.75
mairieconseils@caissedesdepots.fr

www.mairieconseils.net

Mairie-conseils
72, avenue Pierre-Mendès-France
75914 Paris cedex 13



**Caisse
des Dépôts**

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET RÉSEAU